STRATEGIES INTERPRETATIVES POUR LA RESOLUTION DES RAPPORTS ANAPHORIQUES AMBIGUS : LE ROLE DU REFERENT TOPIQUE LORS DE LA LOCALISATION DE L'ANTECEDENT D'UN PRONOM ANAPHORIQUE EN FRANÇAIS CLASSIQUE ET EN FRANÇAIS MODERNE[1]

Résumé : *Cette contribution mettra l'accent sur le rôle que joue le référent topique dans la résolution des rapports anaphoriques ambigus issus d'une concurrence entre plusieurs antécédents, candidats potentiels, pour le même marqueur anaphorique. Nous essayerons de démontrer, sur la base de critères bien précis, que la gestion des pronoms anaphoriques en français classique par rapport au français moderne suggère le recours à d'autres processus interprétatifs, outre le critère de proximité dont les failles apparaissent dès que plusieurs antécédents concurrents, ayant tous le même statut topical, se présentent pour le même pronom anaphorique. Nous essayerons également de classer les référents concurrents selon leur degré de topicalité au sein de l'énoncé. Cette classification, en termes de référent topique, permettra d'aboutir dans la majorité des cas à la bonne référence. Dans ce sens, nous proposerons, dans le cadre de cette contribution, une étude contrastive de la référence pronominale en français classique et en français moderne, basée sur des exemples de phrases attestées qui témoignent de la grande liberté au niveau du fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques.*

Mots-clés : *pronoms anaphoriques, continuité topicale, changement topical, saillance, topique, accessibilité référentielle, ambiguïté référentielle…*

Abstract: *This contribution will focus on the role of topical reference in the resolution of ambiguous anaphoric relations from a competition between several antecedents, potential candidates for the same anaphoric marker. We will try to demonstrate, on the basis of specific criteria, the management of anaphoric pronouns in classic French compared to the modern French suggests using other interpretative process, besides the proximity criterion which faults occur when several antecedents competitors, all having the same status topical, presenting for the same anaphoric pronoun. We also try to classify competitors referents according to their degree of topicality in the statement. This classification, in terms of topical referent will result in the majority of cases in the correct reference. That is, we propose, in the context of this contribution, a contrastive study of pronominal reference in classic French and modern French, based on documented examples of sentences that reflect the freedom in the repository operation of anaphoric pronouns.*

Keywords: *anaphoric pronouns, topical continuity, change topical, salience, topical, referential accessibility, referential ambiguity...*

[1] Achraf **Ben Arbia**, *Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan,* LR : Laboratoire de Recherche *Langues, Discours et Cultures*, ISSH de Jendouba, Tunisie
achraf_benarbia@yahoo.fr

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

Introduction

Lorsque nous parlons d'anaphore, la question qui se pose est celle qui consiste à identifier la nature du lien qui unit anaphorique et antécédent. De ce sens, ce lien peut être dégagé par le recours au seul contexte linguistique, en mettant en relation le pronom avec un antécédent contextuellement saillant, ou par la désignation d'une représentation mentale, en mettant ainsi en relation le pronom en relation avec un antécédent saillant dans la mémoire discursive des interlocuteurs. La nature des liens qui unissent anaphorique et anaphorisé diffère selon les approches adoptées lors de l'étude de la référence pronominale. Dans ce contexte, la construction de la référence d'un pronom anaphorique dépend généralement d'un antécédent qui confère à ce terme de reprise son interprétation référentielle. Souvent, l'antécédent d'une expression anaphorique pronominale n'est d'autre que le topique de l'énoncé. Dans ce sens, les notions d'accessibilité référentielle, de saillance et de topique de l'énoncé sont au cœur de ce travail de recherche. La notion de topique, de part son importance dans l'étude de la continuité et l'organisation informationnelles, acquiert différentes acceptions qui seront passées en revues lorsque nous définirons le concept de topique dans la suite de ce travail. Toutefois, notre objectif dans ce travail consiste à étudier le concept de topique en tant que moyen permettant la mise en place des relations de cohérence dans le discours. Dans ce cadre, le topique sera considéré comme l'entité référentielle dotée d'une meilleure saillance au sein de l'énoncé. Plusieurs études sur la notion de topique (Ariel, 1990; Combettes, 1986; Givón, 1983, 1989; Kleiber, 1990, 1994a, 1994b…) ont démontré que plusieurs facteurs concourent à rendre une entité référentielle saillante à un moment donné du discours. Cette entité référentielle joue, par l'interaction entre différents critères convergents, le rôle de topique de l'énoncé dans la mesure où elle est considérée comme information connue, donnée et active dans la représentation mentale des interlocuteurs. Dans cette même perspective, cette contribution abordera les conditions de récupération du topique d'une entité référentielle ambiguë au sein des textes classiques. Ces dernières seront étudiées en relation avec l'organisation informationnelle. Celle-ci sera également étudiée en rapport avec les phénomènes de continuité topicale et de changement du topique.

1. La définition du topique

Lors de la gestion des pronoms anaphoriques, ces derniers sont généralement considérés comme moyens susceptibles d'une part d'assurer la continuité topicale et de l'autre de signaler un changement au niveau du topique. Dans ce cadre, la continuité topicale et le changement du topique acquièrent des interprétations différentes qui varient selon la définition de la notion du topique. A ce propos, il

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

importe de signaler que la notion de topique[1] recouvre différentes acceptions partiellement divergentes. Vis-à-vis de cette variété terminologique, la notion de topique sera abordée dans ce travail en rapport avec la structure informationnelle et le maintien de la cohérence au sein du texte. Autrement dit, nous considérons comme topique local, le référent le plus souvent mentionné au niveau du paragraphe thématique. Les notions de continuité topicale et de changement topical seront traitées en rapport avec le concept de référent local. Ainsi, l'étude de la continuité topicale est intimement liée au statut topical qu'acquiert un référent au sein de l'énoncé. Son maintien ou son changement affecte d'une part la pertinence de l'information saillante de l'énoncé et de l'autre la structure informationnelle étant donné que le topique local est « *une information identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l'information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d'à propos avec la relation activée par cet acte* »[2]. Le topique, notion linguistique moderne, recouvre des interprétations très diverses. Lambrecht (1994) définit le topique comme le référent maintenu tout au long d'une séquence textuelle. Autrement dit, pour ce linguiste le topique d'une phrase donnée doit être maintenu comme topique dans la phrase suivante. Le topique selon Lambrecht (1994) n'est d'autre que l'entité référentielle la plus saillante, le référent dont on parle dans un énoncé ou à l'intérieur d'un discours donné. La continuité topicale implique ainsi le maintien du référent topique comme l'information la plus saillante du paragraphe thématique. Pour Givón (1995), la notion de topique est en rapport direct avec la cohérence textuelle. Dans ce sens, le topique est définit comme l'information donnée, la plus saillante cognitivement et la plus accessible référentiellement. Ces trois caractéristiques de la notion de topique assurent le maintien de la continuité topicale qui semble essentielle pour caractériser la cohérence textuelle. D'autres linguistes (Schlobinsky et Schütze-Coburn, 1992; Grobet, 2002) définissent le topique comme:

- Le point de départ de l'énoncé ;
- L'élément porteur du plus bas degré de dynamisme communicatif ;
- L'information donnée ou connue ;
- Ce dont parle l'énoncé.

Face à cette confusion terminologique, il importe de signaler que les définitions de la notion du topique diffèrent d'un linguiste à un autre favorisant ainsi « *des recouvrements et des croisements* »[3] multiples. Pour notre part, nous allons nous baser sur des critères identificatoires bien précis lors de l'identification du topique local (topique de la phrase ou de l'énoncé). Dans ce sens, le tableau suivant contient les différents critères adoptés lors du repérage du référent topique:

[1] Nous ferons référence aux emplois du terme topique issus des études concernant la structure de l'information (Givón, 1983b, Lambrecht, 1994). Nous parlerons, en particulier, du topique local (de la phrase ou de l'énoncé). Les notions de continuité topicale et de changement topical seront, également, abordées en rapport avec le concept de topique local.

[2] Grobet, A., 2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles: Duculot, p. 99.

[3] Idem, p. 22.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

Définitions du topique	**Critères identificatoires**	**Sources**
Information donnée (ou connue)	-Elément le plus saillant -Connaissance partagée par les interlocuteurs	Chafe (1976, 1980), Prince (1981), Clark et Haviland (1977)
Point de départ de l'énoncé	-Interprétation formelle-positionnelle dominante	Chomsky (1965), Gundel (1985), Van Oosten (1986)
Elément porteur du plus bas degré de dynamisme communicatif		Firbas (1964, 1986)
Ce dont parle l'énoncé	-Interprétation pragmatique dominante -Interprétation syntaxique dominante (sujet de l'énoncé)	Lambrecht (1994), Bally (1965), Gundel (1985), Van Oosten (1986), Keenan (1976), Givón (1984)

L'étude de la continuité informationnelle et référentielle au sein des textes classiques reposera essentiellement sur la notion de topique. Dès lors, les critères de l'identification des topiques se combinent souvent pour assurer la continuité et la progression informationnelles. Toutefois, il convient de préciser que la continuité informationnelle implique que le topique soit disponible. Dans le cas inverse, la continuité informationnelle est interrompue. Cette interruption est signalée par un changement au niveau du topique. De ce fait, les concepts de continuité topicale et de changement topical sont au centre de cette étude étant donné que ces deux notions permettent l'interprétation des rapports anaphoriques ambigus au sein des textes classiques. Autrement dit, le topique de la phrase ou de l'énoncé n'est d'autre que le référent le plus accessible, repris par l'ensemble des expressions anaphoriques pronominales. Avant d'étudier la continuité topicale au sein des textes classiques, il s'avère important de préciser le rôle du topique dans le maintien de la cohérence textuelle.

2. Le rôle du topique dans le maintien de la cohérence textuelle

Il est évident que le maintien des référents dans le cadre d'une chaîne de référence est assuré par des expressions anaphoriques nominales et pronominales. Ces procédés de reprise sont considérés comme des marqueurs de continuité référentielle et thématique. Dans ce sens, Combettes (1986) signale en parlant du rôle des substituts pronominaux que:

« l'utilisation d'un pronom-substitut n'est pas à interpréter comme signe d'économie, ni comme renvoi à tel ou tel antécédent, mais comme indice qu'il n'y a pas d'autre sujet-thème à introduire dans le texte; même analyse en ce qui concerne la réception: le lecteur ne se

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

demande pas à chaque occurrence de *il* ou *elle*, quel est le groupe remplacé; il continue intuitivement et naturellement pourrait-on dire, ses enchaînement, sur le même thème »[1].

Cette reprise du même thème tout au long de la chaîne anaphorique assure la progression informationnelle et conditionne l'intelligibilité du message. La reprise du topique au sein du paragraphe thématique permet souvent de guider l'accès au bon référent dans le cas où la netteté de la référence pronominale paraît compromise. Dans l'énoncé (1), le maintien du même topique évite toute interprétation référentielle indéterminée:

1) Mme De Puisieux dit que si vous avez envie d'avoir un fils, vous preniez la peine de le faire ; je trouve ce discours le plus juste et le meilleur du monde. Vous nous avez laissé une petite fille, nous vous la rendons. Jamais il n'y eut un accouchement si heureux. Vous saurez que *ma fille* et moi nous allâmes, samedi dernier, nous promener à l'arsenal ; ***elle***[2] sentit de petites douleurs. Je voulus au retour envoyer quérir *Mme Robinet* ; ***elle*** ne le voulut jamais. On soupa, ***elle*** mangea très bien. Monsieur le coadjuteur et moi nous voulûmes donner à cette chambre un air d'accouchement ; ***elle*** s'y opposa encore avec un air qui nous persuadait qu'***elle*** n'avait qu'une colique de fille. Enfin, comme j'allais envoyer malgré ***elle*** quérir la robinette, voilà des douleurs si vives, si extrêmes, si redoublées, si continuelles, des cris si violents, si perçants, que nous comprîmes très bien qu'*elle* allait accoucher (M^{me} de Sévigné, *Correspondance*: t. 1: 1646-1675, 1675, p. 133).

Dans cet énoncé, la reprise du référent topique s'effectue par le biais d'expressions anaphoriques qui permettent de maintenir la cohérence référentielle. Le référent *ma fille* n'a pas besoin d'être saillant pour que la référence réussisse étant donné que tous les morphèmes anaphoriques réfèrent à une entité déjà saillante et référentiellement accessible dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Tous les pronoms anaphoriques qui suivent la dernière mention de ce référent reprennent sans aucune ambiguïté référentielle le topique de l'énoncé *ma fille*. Même l'introduction d'un nouveau référent *Mme Robinet*, nom propre sémantiquement compatible avec les expressions anaphoriques pronominales, n'interrompt pas la continuité topicale au sein de l'énoncé. L'opposition entre information connue et information nouvelle confère au référent *ma fille* le statut de topique dans la mesure où cet antécédent, déjà connu, reste activé dans la représentation mentale des interlocuteurs.

En français moderne, le maintien d'un antécédent en tant que référent topique tout au long de la chaîne anaphorique est assuré par différentes expressions

[1] Combettes, B., 1986, « Introduction et reprise des éléments d'un texte », In: *Pratiques* 49, pp. 69-84.
[2] Tous les pronoms anaphoriques dans ce travail seront mentionnés en **gras** et *italique*.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

anaphoriques pronominales qui lui confèrent un degré de topicalité indéniable. Dans ce sens, le topique sera envisagé comme le thème dont on parle (*cf*. Lambrecht, 1994). Ainsi, le référent topique constitue une partie de la structure informationnelle de l'énoncé. Son identification suggère le recours à différents critères de reconnaissance lui permettant, d'un côté, d'accéder au statut de topique et de l'autre, de constituer l'entité référentielle visée par l'expression anaphorique ambiguë. Dans l'énoncé (2), l'identification du référent topique ne pose aucun problème étant donné que l'ensemble des expressions anaphoriques pronominales réfèrent à « *ce dont parle l'énoncé* »[1] :

2) *Homais*, *le pharmacien*, se montre, avec les Bovary, le meilleur des voisins. ***Il*** essaye, en fait, de s'attirer la sympathie de Charles Bovary, au cas où ce dernier apprendrait qu'***il*** exerce encore de façon illicite la médecine (Flaubert, *Madame Bovary*, 1857).

Dans cet énoncé les deux occurrences du pronom personnel de la troisième personne ***il*** reprennent le référent topique *Homais*, *le pharmacien*. Différents critères contribuent, dès lors, à lui conférer un degré de topicalité élevé. Tout d'abord, ce référent constitue le thème de l'énoncé. Ensuite, il jouit d'une position syntaxique privilégiée au sein de l'énoncé, sujet, qui lui permet de rester actif dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Enfin, ce référent n'entre en concurrence avec aucun autre référent. Même la présence d'un autre référent *Charles Bovary* n'entrave pas la continuité référentielle étant donné qu'il est repris par le terme de reprise *ce dernier*. Tous ces critères, réunis ensemble, confère à l'antécédent *Homais*, *le pharmacien* un degré d'accessibilité référentielle assez élevé.

La cohérence d'un texte est assurée, entre autres, par l'introduction et le maintien du topique. Autrement dit, par le maintien de l'information immédiate qui se trouve dans la mémoire discursive des interlocuteurs et qui leur sert de point d'ancrage[2] (Grobet 2002). Compte tenu de l'importance de la continuité topicale dans le maintien de la progression informationnelle, il nous semble indispensable d'étudier l'enchaînement des topiques au sein du discours en tant qu'informations préalablement introduites en mémoire discursive par le cotexte et/ou le contexte. A ce titre, il convient d'ajouter que la cohérence textuelle peut être interrompue dans le cas où plusieurs référents présentent le même statut topical. La continuité topicale et le changement topical interviennent dans le processus de référenciation étant donné que le référent topique peut être mis en concurrence avec un autre référent récemment introduit et susceptible d'être pris pour topique de l'énoncé. Etant donné que le topique correspond au référent saillant à l'intérieur d'un discours

[1] Voir Schlobinsky et Schütze-Coburn, 1992 ; Grobet, 2002.
[2] *Le point d'ancrage* est caractérisé comme une information active et présente dans la conscience de l'interlocuteur, puisqu'elle y est récemment introduite.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

donné, son identification exige le recours à un ensemble de critères bien déterminés. Le référent topique est une information accessible, active et « *identifiable et présente à la conscience des interlocuteurs, qui constitue, pour chaque acte, l'information la plus immédiatement pertinente liée par une relation d'à propos avec l'information activée par cet acte* »[1]. L'identification du référent topique, qui fait partie du cadre de connaissances partagées et disponibles pour les interlocuteurs, dépend du degré de topicalité auquel cette expression linguistique peut être présupposée dans un contexte discursif bien déterminé. Le degré de topicalité varie, ainsi, d'un référent à un autre selon le statut topical des référents mis en concurrence.

3. Le rôle du référent topique lors de la résolution des rapports anaphoriques ambigus au sein des textes classiques

La notion de topique, notion moderne que nous adoptons pour résoudre les relations anaphoriques au sein des textes classiques, permet d'apporter une explication nouvelle pour les préférences d'interprétation référentielle mises en application dans certaines situations discursives[2] référentiellement ambiguës. Dans cette même optique, il importe de signaler que le pronom anaphorique a souvent la capacité de faire référence à une entité présente dans le discours et qui possède le statut de donné (voir Clark, 1975; Haviland et Clark, 1974) pour le locuteur et l'allocutaire. Le référent donné par la situation discursive et connu par les co-énonciateurs acquiert le statu de topique et assure ainsi la continuité topicale au sein du discours. L'analyse sur corpus que nous proposons tend à identifier les différents facteurs qui permettent de prévoir l'attachement référentiel d'une expression anaphorique pronominale à un référent topique. Dans ce sens, la résolution du rapport anaphorique dans l'énoncé (3) s'effectue par la reprise d'un référent « *déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate* »[3]:

3) à Pomponne
à Paris, lundi 17 novembre 1664.
Aujourd' hui, lundi 17 novembre, *M Foucquet* a été pour la seconde fois sur la sellette. ***Il*** s'est assis sans façon comme l'autre fois. *Monsieur le chancelier* a recommencé à ***lui*** dire de lever la main ; ***il*** a répondu qu'***il*** avait déjà dit les raisons qui ***l'***empêchaient de prêter le serment, qu'***il*** n'était pas nécessaire de les redire. Là-

[1] Grobet, A., 2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles: Duculot, p. 99.
[2] « Le discours » sera ici employé dans le sens de texte. Autrement dit, le discours sera considéré en tant que production linguistique issue d'une activité langagière.
[3] Kleiber, G., (1994), *Anaphores et pronoms*, Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 25.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

dessus *monsieur le chancelier* s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre, que le roi l'avait établie, et que les commissions avaient été vérifiées par les compagnies souveraines. *M Foucquet* a répondu que souvent on faisait des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvait pas justes quand on y avait fait réflexion. *Monsieur le chancelier* a interrompu : « comment ! Vous dites donc que le roi abuse de sa puissance ? » *M Foucquet* a répondu : « c'est vous qui le dites, monsieur, et non pas moi » (M^me^ de Sévigné, *Correspondance*: t. 1: 1646-1675, 1675, p. 55, 1664).

Dans cet énoncé, tous les pronoms anaphoriques, employés suite à la dernière mention de l'antécédent *M Foucquet*, désignent un référent pour lequel il existe déjà une représentation dans le modèle discursif. La continuité topicale dans ce passage est assurée par la reprise d'un référent déjà accessible dans la représentation mentale des interlocuteurs. Le topique, tel qu'il a été défini comme ce dont parle l'énoncé, (voir Lambrecht, 1994; Bally, 1965; Gundel, 1985; Van Oosten, 1986; Keenan, 1976; Givón, 1984), est également considéré comme l'information la plus saillante. Cette saillance est due d'une part à la présence d'autres référents susceptibles de créer une situation référentielle ambiguë et de l'autre à la capacité des pronoms anaphoriques, en l'occurrence les pronoms personnels, d'assurer la continuité référentielle et thématique. Dans notre énoncé, les pronoms personnels sont considérés comme des marqueurs de continuité topicale étant donné qu'ils reprennent tous le référent topique *M Foucquet*. Dans ce sens, plusieurs facteurs permettent de prédire lequel des deux référents concurrents est le référent topique désigné par les morphèmes anaphoriques ambigus. Le premier facteur est d'ordre syntaxique. Pour Kleiber (1994 : 38, 85) certains pronoms anaphoriques, en particulier les pronoms personnels, sont des moyens cohésifs qui permettent d'assurer la continuité syntaxique. En rapport avec la notion de topique, la reprise d'un référent ayant une position syntaxique forte au sein de l'énoncé garantit à ce référent un statut topical particulier en dépit de la présence d'autres référents concurrents. Cette continuité syntaxique, assurée par la reprise du sujet de l'énoncé, est parmi les critères qui permettent le maintien de la continuité topicale. Dans cette même perspective, Grobet (2002), en parlant de la position syntaxique qu'occupe la dernière mention du même référent au sein de l'énoncé, affirme que:

« les instructions référentielles du pronom *il* demandent à ce que son référent soit présenté comme manifeste dans une comme manifeste dans une situation saillante; cette saillance s'explique par le savoir partagé ou par la perception directe; en site textuel, les critères pertinents pour retrouver l'antécédent de *il* sont la proximité de l'antécédent, sa fonction syntaxique et sa facilité d'accès à partir de la phrase-hôte »[1].

[1] Grobet, A., 2002, *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles: Duculot, p. 147.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

Dans notre énoncé, la présence de deux référents concurrents influence les préférences d'attachement référentiel des pronoms anaphoriques ambigus à l'un des deux antécédents qui jouissent de la même valeur syntaxique. Toutefois, les préférences d'attachement s'orientent vers le premier référent *M Foucquet* qui constitue l'information donnée déjà accessible dans la mémoire discursive des interlocuteurs par opposition au deuxième référent concurrent *Monsieur le chancelier* qui constitue l'information nouvelle, récemment introduite dans le discours et non encore activée dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Si le lecteur se base sur une approche strictement textuelle pour résoudre l'ambiguïté référentielle dans cet énoncé, le référent approprié pour les différents morphèmes anaphoriques en question sera l'antécédent le plus proche *Monsieur le chancelier*. Cependant, pour ne pas reconduire les erreurs d'interprétation, d'autres critères de sélection paraissent d'une grande pertinence. A côté de la théorie de l'accessibilité proposée par Keenan et Comrie (1977, 1979, 1981) selon laquelle l'antécédent le plus accessible référentiellement est le GN ayant une position syntaxique forte au sein de l'énoncé, l'opposition entre information donné et information nouvelle permet également de classer les référents concurrents selon leur degré de topicalisation. Cette opposition établie par Chafe (1994) confère à certains référents un statut topical au sein de l'énoncé par rapport à d'autres qui sont d'une importance moyenne. Dans ce sens, l'antécédent *M Foucquet*, sujet de l'énoncé, est l'entité référentielle donnée, active et accessible dans la mémoire discursive des interlocuteurs par opposition au référent concurrent, sujet de la phrase suivante, *Monsieur le chancelier*, le deuxième antécédent récemment introduit dans le discours. Cet antécédent est moins accessible étant donné qu'il ne figure pas encore parmi les connaissances partagées par les interlocuteurs. Tous ces critères, à côté d'autres qui vont être signalés dans le tableau ci-dessous, attribuent à l'antécédent *M Foucquet* un degré de topicalité élevé au niveau local du paragraphe :

Critères identificatoires du topique	**Antécédent potentiel 1: *M Foucquet***	**Antécédent potentiel 2: *Monsieur de chancelier***	**Sources**
Information donnée (ou connue)	-Référent saillant -Information donnée: connaissance partagée par les interlocuteurs -Entité référentielle accessible dans la mémoire discursive des interlocuteurs	-Référent moins saillant -Information nouvelle et récemment introduite dans le discours: connaissance non encore partagée par les interlocuteurs -Entité référentielle non encore activée dans la	Chafe (1976, 1980), Prince (1981), Clark et Haviland (1977)

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

		mémoire discursive des interlocuteurs	
Point de départ de l'énoncé	-Premier antécédent mentionné -Interprétation positionnelle dominante: point de départ de l'énoncé	-Deuxième antécédent mentionné -Interprétation positionnelle non dominante: point de départ de la phrase suivante	Chomsky (1965), Gundel (1985), Van Oosten (1986)
Ce dont parle l'énoncé	-Référent déjà représenté dans la mémoire de l'allocutaire au moment où il est mentionné -Interprétation syntaxique dominante: sujet de l'énoncé	-Référent non encore activé dans la mémoire de l'allocutaire suite à sa première mention -Interprétation syntaxique mois dominante: sujet de la phrase suivante	Lambrecht (1994), Bally (1965), Gundel (1985), Van Oosten (1986), Keenan (1976), Givón (1984)
Interprétation sémantique: degré de topicalité du référent	-Entité topicale	-Entité moins topicale	

Tous ces facteurs d'accessibilité référentielle confèrent à l'un des référents concurrents le statut d'identifiable signalant que cette même entité référentielle doit être récupérée en mémoire étant donné qu'elle est déjà activée dans la représentation mentale des interlocuteurs. L'identification des référents topiques dans les énoncés classiques permet d'une part de résoudre certaines ambiguïtés référentielles et de l'autre d'orienter le lecteur vers les préférences d'attachement référentiel déjà actives dans sa représentation mentale. Vu l'importance des topiques, en tant que marqueurs signalant une grande accessibilité référentielle de certains référents par rapport à d'autres, il importe de mettre l'accent sur leur rôle dans le maintien la continuité et la progression informationnelles.

4. Le problème de l'identification du référent topique dans les textes classiques : continuité topicale *vs* changement topical

La continuité topicale et le changement topical reçoivent des interprétations différentes qui sont en rapport avec la définition du topique. C'est pour cette même raison que la continuité topicale nécessite, comme nous l'avons déjà démontré, le maintien d'une entité référentielle cognitivement saillante. La continuité topicale

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

implique ainsi le maintien du même topique comme thème d'une phrase donné. Ce dernier sera à son tour maintenu comme topique dans la phrase suivante. Cette continuité est mise en place, entre autres, par des moyens cohésifs. Parmi ces derniers figurent les pronoms anaphoriques qui «*assurent le maintien et le rappel des éléments thématiques*»[1]. Dans l'énoncé (4), tous les morphèmes anaphoriques reprennent le référent topique *M D'Ormesson*:

4) Mercredi 10 décembre 1664
M D'Ormesson a continué la récapitulation du procès ; ***il*** a fait des merveilles, c'est-à-dire ***il*** a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaires. Pussort ***l'***a interrompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire. ***Il*** lui a dit sur un endroit qui ***lui*** paraissait fort pour M Foucquet : « monsieur, nous parlerons après vous, nous parlerons après vous » (M^{me} de Sévigné, *Correspondance*: t, 1: 1646-1657, 1675, p. 72, 1664).

Le maintien du sujet de l'énoncé *M D'Ormesson* en tant que topique de la représentation discursive est dû à son degré d'activation dans la représentation mentale des interlocuteurs. Cette information donnée et accessible référentiellement constitue le point de départ de l'énoncé auquel tous les termes de reprise réfèrent. Même l'introduction d'un nouveau référent *Pussort* n'interrompt pas la continuité sur le plan informationnel. En outre, la continuité topicale et le changement de topique sont en rapport avec l'opposition entre information donnée et information nouvelle (cf. Chafe, 1994). Autrement dit, lorsque nous parlons de l'accessibilité référentielle dans le discours, nous évaluons le degré d'activation des référents stockés dans la mémoire discursive des interlocuteurs. Dans ce sens et comme nous l'avons déjà démontré lorsque nous avons étudié la théorie de l'accessibilité référentielle selon la représentation établie par Chafe (1994), l'information donnée est l'entité référentielle active dans la représentation mentale des interlocuteurs par opposition à l'information nouvelle qui constitue l'entité référentielle récemment introduite dans la représentation mémorielle du discours et qui est non encore activée dans la représentation mentale des interlocuteurs. Dans l'énoncé (5), la continuité topicale est interrompue une fois un nouveau référent topique fait apparition:

5) Nous parlions de vous l'autre jour, *madame de La Fayette* et moi: nous trouvâmes qu'il n'y avait au monde que madame de Rohan et madame de Soubise qui fussent ensemble aussi bien que nous y sommes; et où trouverez-vous une fille qui vive avec sa mère aussi agréablement que vous faites avec moi ? Nous les parcourûmes toutes; en vérité nous vous fîmes de la justice, et vous auriez été contente d'entendre tout ce que nous disions. Il me paraît qu'***elle*** a bien envie de

[1] De Weck, G., 1991, *La cohésion dans les textes d'enfants. Etude du développement des processus anaphoriques*, Neuchâtel: Delachaux et Niestlé, p. 9.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

servir M. de Grignan; ***elle*** voit bien clair à l'intérêt que j'y prends, et je suis sûre qu'*elle* sera alerte sur les chevaliers, et surtout le mariage se fera dans un mois, malgré *l'écrevisse* qui prend l'air tant qu'***elle*** peut, mais ***elle*** sera encore fort rouge en ce temps-là (M^{me} de Sévigné, *Lettres*, 20 octobre 1679, II, p. 711).

A première vue, toutes les occurrences du pronom personnel de la troisième personne *elle* reprennent le référent *madame de La Fayette*. Cet antécédent constitue l'information donnée par la situation discursive, active et référentiellement accessible pour les interlocuteurs. En dépit de l'éloignement (d'un point de vue textuel) de l'antécédent, les trois premières occurrences de ce même pronom réfèrent à l'antécédent saillant *madame de La Fayette*. Toutefois, dans le cadre d'un phénomène de compétition référentielle, lors de la présence de plusieurs référents morphologiquement et sémantiquement compatibles dans le contexte référentiel local, la continuité topicale semble être affectée. L'introduction d'un nouveau référent *l'écrevisse* interrompt la continuité topicale étant donné que cette nouvelle information, récemment introduite au fil du discours, déroute la première interprétation référentielle et capte l'attention du décodeur étant donné que ce nouveau référent devient au fur et à mesure activé dans sa représentation mentale. L'enchaînement anaphorique dans cet énoncé est interrompu étant donné que les deux dernières occurrences du pronom personnel de la troisième personne sont référentiellement opaques. Ces deux marqueurs anaphoriques ambigus sont susceptibles de reprendre le topique de l'énoncé *madame de La Fayette* où le deuxième référent concurrent *l'écrevisse* qui peut prétendre au rôle de topique. Cette ambiguïté référentielle peut être résolue si nous nous basons sur le critère sémantique en tant que mode de recrutement.de l'antécédent. Dans ce sens, les deux morphèmes anaphoriques ambigus réfèrent au deuxième antécédent *l'écrevisse*. Cette localisation référentielle est appuyée par le recours à l'adjectif de couleur *rouge* qui désigne la couleur de *la crustacé* (l'écrevisse) et non de *madame de La Fayette*. Ainsi, nous pouvons ajouter que le contenu sémantique de la phrase peut jouer, dans certaines situations référentiellement vagues, un rôle important sur l'accessibilité référentielle des référents en présence.

Souvent au sein des textes classiques l'enchaînement des pronoms anaphoriques est interrompu par l'intersection des référents, morphologiquement et sémantiquement compatibles. Cette concurrence référentielle affecte la continuité topicale et entraîne généralement un changement au niveau du topique. L'identification des topiques qui présentent un degré de topicalité locale est en rapport direct avec le degré d'activation des référents dans la représentation discursive. Dans ce sens, les pronoms anaphoriques sont susceptibles de désigner des référents qui sont activés dans la mémoire discursive des interlocuteurs ou de suggérer une discontinuité topicale en désignant un référent d'une part récemment introduit dans le discours et de l'autre non encore activé dans la représentation mentale des décodeurs. A côté de l'importance de la notion de topique dans la reconstitution des enchaînements anaphoriques, d'autres stratégies interprétatives modernes s'imposent dans le but de

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

restreindre les problèmes de clarté dans l'accès au référent d'une expression anaphorique pronominale au sein des textes classiques.

En français moderne, le référent topique est, généralement, maintenu comme entité topicale sans équivoques d'ordre référentiel. Le changement de la dernière mention du même référent s'accompagne le plus souvent d'un changement au niveau des termes de reprise. Autrement dit, les expressions anaphoriques pronominales signalent les phénomènes de continuité topicale et de changement topical. Ainsi dans l'énoncé (6), la dernière occurrence du pronom personnel de la troisième personne *il* dans « *il annonce aussi que des Comices agricoles auront lieu cette année à Yonville* » ne réfère pas à la dernière mention *le jeune homme* du premier référent *Léon*, mais au deuxième référent, récemment introduit dans le discours, *Homais* :

6) Quant à *Léon*, ***il*** désespère de l'inaccessibilité d'Emma et se lasse de cet amour sans espoir. ***Il*** décide alors de partir à Paris terminer son droit. ***Il*** vient faire ses adieux à Emma. L'émotion est grande mais *le jeune homme* ne parvient pas à trouver les mots pour l'exprimer. Au cours de la soirée qui suit son départ, *Homais* évoque les réjouissances de la capitale ; ***il*** annonce aussi que des Comices agricoles auront lieu cette année à Yonville (Flaubert, *Madame Bovary*, 1857).

Dans ce type d'énoncés, le phénomène de changement topical n'entraîne aucune ambiguïté référentielle quant aux rattachements référentiels des pronoms anaphoriques à leurs propres antécédents. Même l'introduction d'un nouveau référent suite à une première mention d'un référent topique n'interrompt pas la continuité référentielle au sein de l'énoncé.

Comme nous l'avons déjà signalé, en français classique la situation diffère dans la mesure où l'introduction d'un nouveau référent dans la situation discursive interrompt souvent la continuité référentielle et ne permet pas une résolution univoque des rapports anaphoriques référentiellement indéterminés étant donné que les référents concurrents jouissent du même degré de topicalité et peuvent tous prétendre au rôle d'antécédent pour les expressions anaphoriques pronominales ambiguës.

Conclusion

Nous avons essayé dans cette contribution de mettre l'accent sur la notion de topique, notion d'une grande importance guidant généralement à la bonne référence et ceci en permettant de faciliter le processus de rattachement référentiel d'un marqueur anaphorique à son propre antécédent. Après une définition de la notion de topique, nous avons mis l'accent sur tous les facteurs qui sont susceptibles

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

d'orienter le lecteur vers son identification. Dans cette même perspective, nous avons démontré, sur la base d'une analyse faite sur notre corpus, que le référent ayant un statut topical au sein de l'énoncé constitue, le plus souvent, l'antécédent visé par l'expression anaphorique pronominale par opposition aux autres référents concurrents qui jouissent d'un degré de topicalité faible.

Références bibliographiques

Académie française, (1719, 1720), *Remarques sur le « Quinte-Curce » de Vaugelas*, édition critique par Wendy Ayres-Bennett et Philippe Caron, Presses de l'école supérieure, « Etudes et documents en histoire de la langue française », 1997

Achard-Bayle, G., (1996), *Référence, identité, changement : la désignation des référents évolutifs*. Etudes de cas : les récits de métamorphoses, Thèse de doctorat, Nancy II.

Adam, J-M., (1999), *Linguistique textuelle. Des genres du discours aux textes*. Paris, Nathan.

Adam, J-M., Grize, J-B., Bouacha, M-A., (2004), *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon.

Aissani, A., (2006), *L'anaphore résomptive dans le texte écrit en langue française par l'étudiant algérien*, Thèse de doctorat, Université d'Alger.

Anscombre, J-C., (1990), *Thème, espace discursif et référence événementielle, Fonctionnalisme et Pragmatique à propos de la notion de thème*, Milano, Italie : Edizioni unicopli.

Apothéloz, D., (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.

Ariel, M., (1988), « Referring and accessibility ». In: *Journal of Linguistics* 24, pp. 65-87.

Ariel, M., (1990), *Accessing Noun-Phrase antecedents*. London/New York: Routledge.

Ariel, M., (2001), « Accessibility Theory: An Overview ». In: T. Sanders, J. Schilperood et W. Spooren (eds) *Text representation: Linguistic and psycholinguistic aspects*. Amesterdam: John Benjamins, pp. 29-87.

Chafe, W., (1987), « Cognitive constraints on information flow ». In: R.S. Tomlin (ed.) *Coherence and grounding in discourse. Outcome of a Symposium, Eugene, Oregon, June 1984*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 21-51.

Charolles, M., (1978), « Introduction au problème de la cohérence des textes », *Langue française* 38, p. 7-41.

Charolles, M., (1988), « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques* 10/2, p. 45-66.

Charolles, M., (1994), « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de linguistique* 29, p. 125-151.

De Mulder, W., Co Vet et Vetters, C., (2001), *Anaphores pronominales et nominales. Etudes pragma-sémantique*, Rodopi B.V., Amsterdam, New York.

De Weck, G., (1991), *La cohésion dans les textes d'enfants. Etude du développement des processus anaphoriques*, Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.

Delbecque, N., (2002), *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck-Duculot.

Demol, A., (2010), *Les anaphoriques celui-ci et il : étude des facteurs qui déterminent leur choix*, Université Gent, Academiejaar 2006-2007.

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)

Dupuy-Parant, E., (2006), *La continuité référentielle en moyen français : règles syntactico-sémantiques*, Thèse de doctorat, soutenue le 15 septembre 2006, Université de Maine, Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.
Fournier, N., (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
Givón, T., (1983), « Topic Continuity in Discourse: Quantitative Cross-language Studies », John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, p. 12/ Code, *Mind and Context*. Chicago: Chicago University Press.
Givón, T., (1992), « The grammar of referential coherence as mental processing instructions », *Linguistics*, *30*, 1, pp. 5-55.
Grobet, A., (2002), *L'identification des topiques dans les dialogues*, Bruxelles, De-Boeck-Duculot.
Grosz, B., (1977), *The representation and use of focus in dialogue understanding*, Technical Report 151, SRI International, 333 Ravenswood Ave, Menlo Park, Ca. 94025.
Guéron, J. (1979), «Relations de coréférence dans la phrase et dans le discours», In: *Langue française*, n°44, p. 42-79.
Kail, M., Léveillé, M., (1997), « Compréhension de la coréférence des pronoms personnels chez l'enfant et l'adulte », In : *L'année psychologique*, Vol. 77, n°1, PP. 97-94.
Keenan, E., (1976), «Towards a universal definition of "subject"». In: Ch. Li (ed.) *Subject and topic*. New York: Academic Press, pp. 303-333.
Keenan, E., et Comrie, B., (1977), « Noun phrase accessibility and Universal grammar », *Linguistic Inquiry*, 8, pp. 63-99.
Keenan, E., et Comrie, B., (1979), « Data of the noun phrase accessibility hierarchy », *Language* 55, pp. 333-351.
Kintsch, W., et Van Dijk, T.-A., (1983), *Strategies of discourse comprehension*, New York, Academic Press.
Kleiber, G., (1989), *Reprise(s). Recueil d'études sur les processus anaphoriques*, Publication du Groupe Anaphore et Deixis, n° 1, Strasbourg, Université des Sciences Humaines.
Kleiber, G., (1994), *Anaphores et pronoms*, Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, Duculot.
Trouilleux, F., (2001), *Identification des reprises et interprétation automatique des expressions pronominales dans les textes en français*, Thèse de doctorat, Université de Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.
Veland, R., (1996), *Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là. Structure interne et déploiement dans le discours direct littéraire*, Droz, Genève-Paris.

Achraf BEN ARBIA, enseignant-chercheur, assistant à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan (Tunisie). Doctorant en troisième année de thèse. Sujet de Thèse : Le fonctionnement référentiel des pronoms anaphoriques en français classique. *LR : Langues, Discours et Cultures*, ISSHJ (Tunisie)

BDD-A13375 © 2014 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 00:54:42 UTC)